

12

INCOMTEL GMBH
Steinröschenstr. 7
D-85591 Vaterstetten

Telefon : 08106/33 917
FAX : 08106/31 544
Telex : 524 626 imtel

n° d'id.TVA: DE131183302



Télécopie n°: 1344

Date : 03.12.93

Page : 1 de 7

Dest. : RADIO TELEVISION LIBRE
DES MILLE COLLINES (RTL M s.à)

à l'att. de : Monsieur le Président du
Comité d'Initiative
Félicien KABUGA

Votre réf.:
Notre réf.: GL/Ze-7281

Objet : Réémetteur 1 kW
Votre fax du 30.11.93
Notre facture n° 11 544/7281A

Monsieur le Président,

Suite à votre fax cité en objet nous avons l'honneur de vous
repondre comme suit :

1. Nous avons pris note que vous aimeriez utiliser l'émetteur
pilote 100 W du réémetteur 1 kW avec une énergie de 24 V
continu fourni par deux batteries 12 V. Nous vous confirmons
que ce mode d'opération avec 24 V cc est possible.
2. L'antenne d'émission originale incluse dans notre offre n°
PR 7281/93 du 01.09.93, composée de quatre dipôles
directionnels en polarisation horizontale a un gain de 5 dB
(voir factures proforma TELEFUNKEN et INCOMTEL). Elle n'est
pas de 8 dB comme mentionné dans votre fax cité ci-haut.

D'après la demande de Monsieur SERUGENDO de prévoir une
polarisation verticale nous avons vérifié le changement du
diagramme de rayonnement utilisant la polarisation verticale
et avons découvert que le diagramme horizontal reçoit des
déformations défavorables. C'est-à-dire que ce type
d'antenne Yagi en combinaison n'est pas du tout prévu pour
une polarisation verticale. Ceci était la raison pour
laquelle nous vous avons proposé un nouveau système
d'antenne composé de deux dipôles prévus pour une
polarisation verticale avec un meilleur diagramme de
rayonnement avec le même gain de 5 dB (comme l'ancien
système) à un prix inférieur. Donc, cette solution est plus
favorable.

En outre, dès qu'on a en...
SERUGENDO...
actuellement...

Information technique reçue aujourd'hui de la société KATHREIN :

Il n'est pas recommandé d'installer ces dipôles en face d'une structure treillis. Ce type d'antenne est prévu pour être installé sur des supports tubulaires d'un diamètre maximum de 130 mm. L'utilisation d'une autre structure peut influencer l'adaptation des antennes et déformer le diagramme défavorablement.

3. En ce qui concerne votre remarque concernant le montant de l'offre TELEFUNKEN de DM 83.542,-- à maintenir, nous vous signalons que cette offre initiale identique à notre facture proforma du 01.09.93 ont inclu les équipements suivants :

1. générateur solaire avec coffre	DM	45.289,--
2. réémetteur 100 W		20.800,--
3. 30 m de câble HF avec accessoires		663,--
4. antenne de réception		1.154,--
5. antenne d'émission		10.290,--
coût et frêt sans assurance		5.346,--

Suite à la réception de cette facture proforma vous avez demandé des modifications par fax du 03.09.93. En réponse, nous avons établi une nouvelle facture proforma n° PR 7281/93A du 21.09.93 s'élevant au prix total de DM 90.242,--. Cette facture proforma comprend un réémetteur VHF/FM 1/2 kW avec un réémetteur pilote de 100 W au lieu de 20 W inclu dans la facture proforma n° 173/3050-130 du 26.04.93 de la société TELEFUNKEN. En conséquence, le prix de ce réémetteur a été augmenté de DM 68.015,-- à DM 73.325,--.

La modification du système d'antenne a changé le prix de ce système de DM 10.290,-- à DM 7.820,--, ce qui a ramené le prix total de DM 90.242,-- à DM 87.772,--.

Nous comptons sur votre compréhension que commercialement nous ne pouvons pas accepter de garder le prix d'origine de DM 83.542,-- égal au montant de la licence d'importation après modification du contenu du projet de votre part, qui demande une augmentation de prix comme mentionné ci-haut.

Bien sûr, si vous exigez qu'administrativement vous devez voir le montant agréé par la BNR de DM 83.542,--, nous sommes prêts de vous établir une facture montrant ce montant sous réserve que le montant à payer par vous reste à DM 87.772,--.

En ce qui concerne la licence d'importation, nous ne pouvons pas changer le bénéficiaire de la licence d'importation demandé par l'acheteur de la licence d'importation soit par la licence d'importation...

à
t

u
cale
s
ur

plus

Comme tout le matériel est prêt à être expédié nous vous demandons de bien vouloir nous préciser d'urgence les indications nous permettant la livraison dans les plus brefs délais.

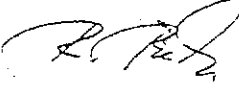
Egalement, nous vous prions de bien vouloir payer à Monsieur Ed GREENHALGH le solde de l'acompte s'élevant à FRW 861.970,-- comme convenu pendant ma dernière visite à KIGALI. Il vous contactera aujourd'hui pour encaisser ce montant que nous avons besoin d'urgence.

En plus, nous vous prions de nous donner vos instructions de facturation nous permettant la livraison immédiate, car nous avons besoin du solde de DM 43.886,-- en FRW au plus tôt.

Finalement, nous aimerions encore une fois attirer votre attention sur le fait, que tout ce projet et l'acceptation d'être payés en FRW ont été une faveur envers vous de notre part et que nous n'avons aucun profit de ce projet. C'est pour cela que nous vous prions instamment de régler cette affaire sans autre délai.

Salutations distinguées

INCOMTEL GmbH


R. Beck
Directeur Général